



COMMUNE DE 68 530 BUHL

**CONSOLIDATION
DU
CHATEAU DU HUGSTEIN
(CL.MH)**

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT UNIQUE

**ECHAFAUDAGES
MACONNERIE
PIERRE DE TAILLE**

Novembre 2017

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Maître de l'ouvrage :

Commune de 68 530 BUHL

Objet du marché :

CONSOLIDATION DU CHATEAU DU HUGSTEIN

Lot unique : ECHAFAUDAGES MACONNERIE PIERRE DE TAILLE

Date du marché :

Montant du marché :

Imputation :

Chapitre :

S/chapitre :

Article :

**Consultation effectuée en procédure adaptée
(Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)**

- Maîtrise d'Œuvre : **Jean-Luc ISNER, Architecte du Patrimoine**
- Ordonnateur : **Monsieur le Maire de BUHL**
- Comptable public : **Trésorerie de SOULTZ - FLORIVAL**

Article 1 - Contractant

Je soussigné,

M.

Agissant en qualité de.....

Au nom et pour le compte de.....

Dont le siège social est à.....

Immatriculation à l'INSEE.....

N° d'identité d'établissement (SIRET).....

Registre du commerce de.....sous le n°:.....

Répertoire des métiers.....sous le n° :.....

Code d'activité économique principale (APE):

Possesseur de la carte professionnelle n°:

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

Et après avoir établi les documents, certificats, attestations et déclarations (DC1 - DC2) visés aux articles 48 à 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (condamnation définitive, lutte contre le travail illégal, obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés, liquidation judiciaire, redressement judiciaire, situation fiscale et sociale, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes),

m'engage sans réserve,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies, le lot désigné au préambule du présent acte d'engagement

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

Article 2 - PRIX

2.11 Montant du marché

Les travaux du lot seront rémunérés par application d'un prix global, unitaire forfaitaire de :

Montant hors T.V.A	Euros
T.V.A au taux de 20.00 %	Euros
Montant T.V.A incluse	Euros

En toutes lettres.

Prix ferme et définitif

2.2 - Montant sous-traité

2.2.1. Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant des prestations que j'envisage de sous-traiter est de :

Montant hors T.V.AEuros (en chiffres)
T.V.A au taux de 20.00%Euros (en chiffres)
Montant T.V.A incluse Euros (en chiffres)

.....
Euros (en lettres)

2.2.3 Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement, ou céder, est ainsi deEuros TTC

(.....Euros TTC)

Article 3 - DELAIS

3 tranches annuelles de : 1 mois de préparation + 4 mois de travaux

Article 4 – AVANCE

Sous réserve du respect des dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

L'entreprise demande le versement de l'avance	<input type="checkbox"/>
L'entreprise ne demande pas le versement de l'avance	<input type="checkbox"/>

Article 5 - PAIEMENTS

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de
- sous le numéro.....
- Code Banque.....Code Guichet.....Clé.....
- à.....

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme, sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à ses torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas :

- sous le coup des interdictions découlant de l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649 du 06 juin 2005 modifié par l'ordonnance n°2009-864 du 15 juillet 2009
- sous le coup d'une interdiction équivalente prononcée dans un pays étranger.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

A..... le

Mention(s) manuscrite(s)

“ Lu et approuvé ”

Signature de l'entrepreneur

VISAS

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A BUHL, le

Le Maître de l'Ouvrage

Date d'effet du marché :

Annexe à l'acte d'engagement
en cas de sous-traitance

1) Marché:

- numéro du lot :
- désignation du lot :
- titulaire :

2) Prestations sous-traitées:

- nature :
- montant hors TVA :€
(.....euros)
- TVA au taux de 20.00% , soit.....€
(.....euros)
- montant TVA incluse€
(.....euros)

3) Sous-traitant:

- nom, raison ou dénomination sociale :
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- n° d'identité d'établissement (SIRET) :
- n° d'inscription au registre du commerce et des sociétés
ou au répertoire des métiers :
- adresse :
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte) :
.....

4) Conditions de paiement du contrat de sous-traitance :

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
selon dispositions du CCAP
- date (mois) d'établissement des prix: selon dispositions du CCAP
- modalités de variation des prix: selon dispositions du CCAP
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses:
selon dispositions du CCAP

BUHL, le

L'entrepreneur,

Le Pouvoir Adjudicateur,